# Section européenne Espagnol- Histoire/Géographie au lycée des Avirons

## En quoi consiste la section européenne en espagnol ?

Le cursus se déroule sur les 3 années de lycée. Pour chaque niveau (2°, 1° et Terminale, les élèves s'engagent à suivre 1h de renforcement linguistique en espagnol et 1h d'histoire géographie supplémentaire, dispensée en espagnol.

## Les objectifs

Au cours de l'année de 2°, les élèves se présenteront aux épreuves de certification, afin d'obtenir le DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera), niveau A2/B1 du CECRL.

A la fin de l'année de Terminale, les élèves passeront une épreuve orale de DNL (histoire géographie en espagnol), afin d'obtenir une mention européenne sur leur diplôme du Baccalauréat.

## Les avantages

Le DELE de niveau B1 du CECRL atteste de la maîtrise de la langue espagnole. Cet examen est payant, or le Ministère de l'Education Nationale français l'offre aux élèves de Section européenne espagnol, il est donc gratuit pour vous

Le candidat ayant réussi l'épreuve de DNL obtient son Baccalauréat avec « Mention européenne: espagnol ». Cette mention est un atout pour intégrer une classe préparatoire et nombre de formations « Post-Bac » exigeant une sélection sur dossier.

Améliorer son niveau de langue, se sentir plus à l'aise à l'oral, maîtriser la pratique de l'écrit…

## Les prérequis

- Avoir un bon niveau de langue en espagnol au collège car le renforcement linguistique ne correspond pas à une remise à niveau en langue mais à un approfondissement de la langue.

- Avoir des affinités avec la langue et la culture et être désireux d'en découvrir davantage sur le monde hispanique, ses habitants, son histoire, sa culture…

- Être sérieux et organisé dans son travail.

- Être prêt à s'investir dans différents projets : Web radio, E-twinning (partenariat avec un établissement espagnol), réalisation d'exposés…

## Modalités d'inscription

Les élèves souhaitant intégrer une section européenne au lycée St-Exupéry sont présélectionnés par leurs enseignants d'espagnol respectifs de 3ème du secteur. Une commission composée de ces mêmes enseignants et des enseignants de 2nde DNL espagnol et histoire géographie se réunit pour la sélection des élèves sur des critères d'excellence, de motivation et de régularité dans le travail.

Il est important de noter que l'élève se réengage chaque année à suivre cette option : de l'assiduité est requise, et on ne peut pas quitter l'option en cours d'année.

# Section européenne anglais - sciences économiques et sociales

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère en travaillant sur des supports en lien avec la Discipline Non Linguistique. Au lycée St-Exupéry, les sciences économiques et sociales sont enseignées en partie dans la langue de la section (l'anglais).

## Présentation de la section euro anglais-SES

Dans cette section européenne, les élèves suivent un approfondissement linguistique en anglais et un enseignement supplémentaire de sciences économiques et sociales (SES) entièrement en anglais (2 h hebdomadaires en plus de l'horaire obligatoire). L'apprentissage de la section européenne anglais-SES débute en classe de seconde et se poursuit en première et en terminale.

L'objectif est de favoriser la maîtrise avancée de l'anglais par les élèves et de les ouvrir sur l'Europe et l'international; l'horaire normal de chaque discipline est donc augmenté de :

- 1 h de sciences économiques et sociales en anglais et
- 1 h d'anglais.

## Procédure d'inscription

Les élèves souhaitant intégrer une section européenne au lycée St-Exupéry sont pré-sélectionnés par leurs enseignants d'anglais respectifs de 3ème du secteur. Une commission composée de ces mêmes enseignants et des enseignants de 2nde DNL anglais et SES se réunit pour la sélection de 30 élèves maximum sur des critères d'excellence, de motivation et de régularité dans le travail.

Il est important de noter que l'élève se réengage chaque année à suivre cette option : de l'assiduité est requise, et on ne peut pas quitter l'option en cours d'année.

**Les conditions nécessaires pour intégrer l'option sont :**

****Etre motivé et enthousiaste et s'investir pleinement dans les projets proposés**
****Etre prêt à participer à l'oral**
****Avoir des habitudes de travail : la section européenne suppose des heures de cours, du travail et des devoirs supplémentaires.**
****Avoir un bon niveau de langue : il ne s'agit pas de cours de soutien en anglais.**

**Fiche de liaison collège-lycée**

**(à compléter par le professeur de langue / le professeur principal de l'élève)**

Collège/division d'origine :

Section européenne souhaitée (langue) :

Nom : Prénom : Boursier : oui / non

Merci au professeur de langue de bien vouloir indiquer le niveau atteint par l'élève dans chaque activité langagière afin de déterminer son profil linguistique :

| | A1 | A2 | B1 | B1+ |
|---|---|---|---|---|
| CO | | | | |
| EO | | | | |
| CE | | | | |
| EE | | | | |

**Remarques sur les compétences et la motivation de l'élève (entourer et/ou expliquer) :**

sérieux très sérieux impliqué très impliqué volontaire très volontaire

.....

.....

**Vos conclusions (entourer) :**

Avis réservé Avis favorable Avis très favorable